



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 20 septembre 2021

Présent.e.s : Pauline ATTISSOBE, Marie BERTIN, Jean-Marc Chastel, Hélène DE BARMON, Anna DE COURSON, Jean-François DELCAIRE, Lise DELOBEL, Patrick DEVOS, Agathe FAURE, Michel GENDROT, Michèle HAEGY, Jean-François LEGOUX, Frédéric LÉPINE, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Marie-Anne MINI, Martine NOTHERN, Christine PARISE, Sophie POULAIN, Frédéric SCANVIC, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG

Excusé.e.s : Nicolas BESSE, Samira HERBAL, Olivier MASSONAT, Patrice TIJOUX

Mairie : Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction de la réunion Amina BOURI rappelle que la rentrée est une période très dense et qu'elle est très contente de pouvoir rencontrer le Conseil de quartier en présentiel. Elle précise également que la Mairie est toujours à la recherche d'un lieu plus central dans le quartier pour les réunions du Conseil de quartier.

Elle rappelle ensuite quelques points d'actualité :

- Le 28 septembre, une réunion sur le plan de propreté de Paris Centre aura lieu en présence de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) à laquelle les équipes d'animation des Conseils de quartier ont été invitées. Les membres des Conseils de quartier seront associés à l'élaboration du Plan de propreté.
- Le 30 septembre, 2 représentants de chaque Conseil sont invités à une réunion en présence de Dorine Bregman et de Véronique Levieux aux sujets des terrasses.
- Le vote du Budget participatif prendra fin le 28 septembre. Amina BOURI invite les conseillers de quartier à voter avant cette date.
- Le Conseil de quartier doit flécher son budget d'ici la fin de l'année.

Amina BOURI rappelle ensuite qu'elle quittera la séance avant son terme afin de laisser les membres du Conseil de quartier échanger entre eux.

Appel à candidatures pour l'équipe d'animation :

L'équipe d'animation n'étant composée que de 3 personnes, les deux places vacantes sont proposées.

Jean-Marc CHASTEL et Frédéric LÉPINE rejoignent l'équipe d'animation.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de publier les dates de réunion du Conseil dans le journal municipal.

Terrasses :

Après une 1^{ère} réunion en juillet, une seconde réunion sera organisée sur le sujet des terrasses le 30 septembre en présence de Dorine BREGMAN et Véronique LEVIEUX.

Hélène DE BARMON explique rapidement les grands principes du RET (Règlement des Étalages et Terrasses) et précise que suite à la crise du Covid, le dépôt d'une demande de terrasse vaut autorisation en attente de la réponse.

Les terrasses posent de nombreux problèmes dans le quartier :

- Nuisances sonores ;
- Difficultés de circulation sur le trottoir, notamment pour la circulation des PMR et des poussettes ;
- Espace public accaparé par certains commerçants ;
- Problèmes esthétiques.

Le Conseil de quartier estime que les deux priorités doivent être de faire cesser les nuisances sonores après 22h et de faire respecter un passage d'1m60 sur le trottoir afin que les passants puissent circuler. Il pense important que des verbalisations aient lieu sur ces points.

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir à quelle date les avis sur les demandes de terrasses seront rendus et si les syndicats de copropriété peuvent agir sur les terrasses installées devant leur immeuble. Il souhaiterait également savoir combien de verbalisations ont eu lieu concernant les terrasses.

Par ailleurs la rue Sainte-Anne pose un problème particulier en raison des nombreuses terrasses et de l'étroitesse des trottoirs. Il n'est plus possible de circuler sur les trottoirs en raison des files d'attente et des terrasses. Les piétons doivent donc circuler en grande partie sur la chaussée. Cela pose un problème de sécurité, en particulier pour les parents avec poussette, d'autant plus que le bus 39 passe dans cette rue.

En ce qui concerne les nuisances sonores causées par les terrasses, les deux zones les plus problématiques du quartier sont situées au carrefour Feydeau/Montmartre/Saint-Marc et autour de la place du Marché saint-Honoré. Les participants insistent sur la forte dégradation de la situation place du Marché Saint-Honoré et Hélène de Barmon rappelle la forte implication du conseil de quartier Vivienne-Gaillon pour pacifier il y a une dizaine d'années la zone Feydeau/Montmartre/Saint-Marc, efforts anéantis par les nouvelles terrasses.

Le Conseil de quartier a réalisé un fichier recensant les terrasses jugées problématiques et enverra son fichier à la Mairie avant la réunion du 30 septembre.

Propreté :

Le Conseil de quartier constate que les cafés ne respectent pas l'obligation de nettoyer leurs terrasses.

Il estime également que la place des Victoires souffre d'un manque d'entretien. Des mauvaises herbes et pissenlits poussent notamment autour de la statue de Louis XIV.

D'autres habitants signalent que, rue des Petits-Champs, des poubelles encombrant le trottoir et débordent, ce qui attire les rats.

Il est proposé de lister les points sensibles en matière de propreté afin de mettre à jour la carte des « points noirs » du 2^e arrondissement qui avait été réalisée en coordination avec l'ancien Conseil Vivienne-Gaillon.

Communication Interne :

L'outil *Teams* est proposé pour pouvoir collaborer et partager efficacement, en particulier en travaillant rapidement à plusieurs sur des documents partagés.

Il est également proposé de créer un groupe *WhatsApp* ou *Signal* afin d'échanger plus efficacement entre conseillers de quartier. Il est demandé à chacun de ne pas accuser réception des messages afin de limiter au minimum le nombre de notifications. Afin de respecter la réglementation RGPD, les personnes souhaitant intégrer ce groupe de discussion devront donner leur consentement écrit à l'équipe d'animation.

Budget Participatif :

Deux projets concernent directement le Conseil de quartier :

- La restauration des réverbères du Louvre ;
- La restauration de la fontaine Gaillon (restauration de 5 fontaines monumentales de Paris Centre).

Un troisième projet d'achat de matériel de propreté pour les agents de la DPE concerne l'ensemble du secteur Paris Centre.

Compostage :

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir quelles sont les solutions de compostage pour les personnes du quartier qui ne possèdent pas de bac marron dans leur immeuble.

Groupe de travail :

Ce point a été reporté à la prochaine séance.

Points Divers :

- L'interdiction des voitures devant les écoles pose un problème pour les personnes qui ont un stationnement personnel comme par exemple la rue de Louvois. Un signallement plus visible et en amont permettrait qu'il y ait moins de personnes qui se trompent et reviennent en marche arrière engendrant klaxons et engorgements.
- Plusieurs personnes signalent également que le supermarché Auchan de la Place du Marché Saint-Honoré se fait livrer le matin à 6h, engendrant d'importantes nuisances sonores alors que les livraisons ne sont pas autorisées à cette heure. Plusieurs riverains ont essayé d'échanger avec le gérant du magasin sur ce sujet mais rien ne change.
- Le panneau qui interdisait le passage des poids-lourds au coin de la rue de l'Echelle et de la rue des Pyramides (niveau Place Malraux) a été détruit ce qui les amène à bloquer régulièrement le carrefour (concerts de klaxons...).

La prochaine réunion est fixée au lundi 18 octobre 2021